

La famille des Laguinge au XIIe siècle

Si vous utilisez cet article,

merci de citer la source :

Association Ikerzaleak

Maison du Patrimoine

64130 Mauléon Licharre

<http://ikerzaleak.wordpress.com>

Pour écrire l'histoire, il faut des documents. Plus on remonte dans le temps, plus ils deviennent rares et ne concernent que les puissants. Pour la Soule, avant le XIVe siècle, nous n'avons que de rares textes qui concernent le seigneur du château-fort de Mauléon et aux monastères.

C'est une chance de pouvoir disposer de quelques documents qui se rapportent aux Laguinge, une famille de chevaliers d'un rang moyen du XIIe siècle. Ceux-ci ont été écrits par des religieux.

Sorde, dont on peut voir aujourd'hui les ruines sur la rive des gaves réunis, était un puissant établissement religieux, propriétaire de nombreux biens dans le sud de l'actuel département des Landes, au Béarn et au Pays basque. Son cartulaire (recueil ou résumé de chartes) mentionne les Laguinge sept fois entre 1105 et 1250, soit comme simples témoins de donations ou de transactions, soit comme interlocuteurs directs de l'abbé.

Un autre cartulaire, celui de l'abbaye de Sauvelade en Béarn, a conservé les textes de trois actes de donation de la fin du XIIe siècle impliquant les Laguinge. Ils concernent des terres situées dans l'actuelle commune de Larrau.

Le livre V du Codex calixtinus est certainement le document le plus connu : on l'appelle improprement : « guide du pèlerin de Compostelle ». Un certain Arnaud de Guinia fait partie des péagers qui rançonnent les voyageurs au passage des ports de Cize.

Ces documents citent une dizaine de membres de la famille sur trois générations tout au long du XIIe siècle. Il n'est pas facile d'établir les liens de parenté entre ces personnages.

Les alliances familiales des Laguinge, mais aussi leurs possessions concernent un territoire bien plus étendu que la petite commune de Haute-Soule qui porte aujourd'hui leur nom.

Leurs possessions matérielles

C'est probablement en Soule qu'ils possèdent le plus de biens. Nous ne connaissons précisément que ceux qui sont situés à Larrau, et qui sont donnés à l'abbaye de Sauvelade en 1174. Le lieu appelé « Saint-Jean de Larrau » est sans doute un vaste territoire. Ses ressources ne viennent pas des terres cultivées, mais des pâturages, des produits de la chasse et de la pêche. Peut être existait-il déjà un noyau de peuplement. Les quelques documents que nous avons gardé du XIIe siècle dans la partie occidentale des Pyrénées, montrent que ces espaces montagnards qu'on considère aujourd'hui comme périphériques, intéressaient les monastères et les puissants laïcs. Les pâturages

permettaient de nourrir de nombreux troupeaux ; le bétail était la principale richesse de ce temps. La montagne était aussi zone de passage : le contrôle des flux de marchandises, de pèlerins, de chevaliers et d'autres migrants étaient source de revenus et de prestige.

Que possédaient les Laguinge ailleurs en Soule? Ces biens n'ayant fait l'objet d'aucune transaction avec des monastères, on ne peut rien dire de précis. On peut seulement remarquer que le village de Laguinge se situe juste avant un rétrécissement de la vallée du gave Saison/Uhaitza, sur la route qui mène au monastère de Sainte-Engrâce et aux immenses zones pastorales de la Haute-Soule. C'est donc un site adapté à la surveillance d'un itinéraire fréquenté. Il ne reste rien d'un « château » qui aurait appartenu à cette famille. Le plus probable est qu'il aurait été édifié à proximité de l'église du village, en hauteur par rapport au gave. Existe-t-il un lien entre la puissance des Laguinge et la dizaine d'églises romanes que compte encore aujourd'hui la Haute-Soule? On ne peut formuler que des hypothèses : la construction de ces monuments est contemporaine de la période où les Laguinge sont le plus souvent cités dans les textes : les années 1130-1170 où ils ont atteint la plus grande puissance. Construire des églises nécessitait de l'argent et le concours de bâtisseurs extérieurs à la vallée. Ces monuments prouvent que la Soule participait au XIIe siècle, aux flux d'hommes, de marchandises et d'idées qui traversaient l'espace pyrénéen et ibérique. Dans l'église de Laguinge, la clé de voûte de l'arc triomphal qui relie la nef et le chœur est ornée d'un bas relief qui pourrait bien être l'emblème d'une famille de chevaliers : un faisceau de trois flèches posées sur une forme arrondie avec des échancrures qui ressemble à une peau tannée.



Clé de voûte de l'arc triomphal de l'église de Laguinge

Au delà de la Soule, les Laguinge possèdent ou revendiquent des dîmes et des églises. Le Cartulaire de Sorde, mentionne les lieux de Garris dans l'actuelle Basse-Navarre, et de Sainte-Suzanne non loin d'Orthez. Beaucoup de familles de la noblesse guerrière se sont ainsi appropriées des biens d'Église depuis le XIe siècle.

L'ensemble de ces possessions devaient constituer un patrimoine assez considérable, en dépit des donations et de probables revers de fortune. En 1263 la seigneurie de Laguinge, vaut encore 22 000 sols morlans. C'est la somme que paie le roi d'Angleterre Edouard pour l'acheter à Marie-Bertrand de Sault dernière héritière de la famille.

Parmi les revenus, il faut compter enfin les taxes perçues sur les voyageurs sur les lieux de passage les plus fréquentés. Le texte du pseudo-guide du pèlerin dénonce les mauvais péagers qui rançonnent les pèlerins sur le port de Cize, parmi lesquels figure un dénommé Arnaud de Guinia.

« Dans ce pays, il y a des mauvais péagers, à savoir auprès des ports de Cize, dans le village appelé Ostabat, à Saint-Jean et Saint-Michel-Pied-de-Port. Ils méritent l'enfer. Venant au devant des

pèlerins avec deux ou trois bâtons, ils extorquent de force un tribut injuste. Et si quelque voyageur refuse de payer, ils le frappent à coups de bâton et lui arrachent la taxe en l'insultant et en le fouillant jusque dans sa culotte. [...]C'est pourquoi nous demandons instamment que ces péagers, ainsi que le roi d'Aragon et les autres potentats à qui ils remettent l'argent du tribut et tous ceux qui sont complices : Raymond de Solis, Vivien d'Acromonte et le vicomte de Saint-Michel avec leurs descendants, en même temps que lesdits passeurs et Arnould de Guinia avec ses futurs descendants et avec les autres seigneurs des rivières citées antérieurement [...] soient excommuniés[...].

Il est clair à la lecture de ce texte que ces « mauvais péagers » ne sont pas des bandits de grand chemin, mais des chevaliers unis par des liens familiaux et de fidélité à des souverains. On peut remarquer que le document place Arnould de Guinia dans l'entourage du roi d'Aragon.

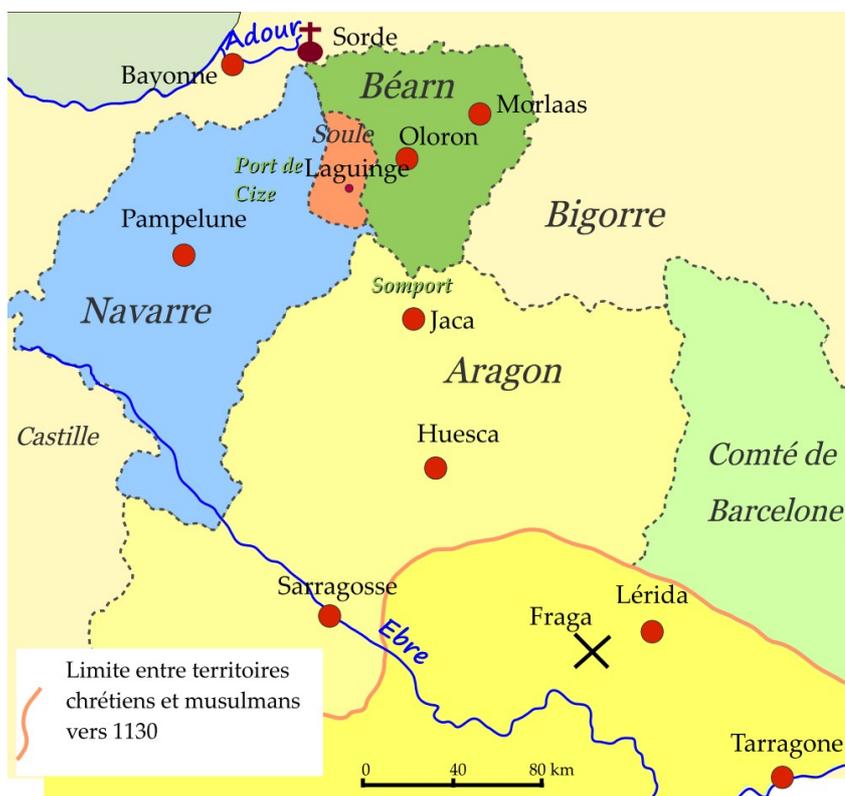
Dans la cour du vicomte de Béarn et du roi d'Aragon

Les Laguinge ont dès le début du XIIe siècle conclu des alliances matrimoniales avec des clans chevaleresques d'un rang égal, voire supérieur au leur. Le premier Arnould connu dans les textes est apparenté aux vicomtes de Labourd.

Ils font partie de l'entourage proche du Vicomte de Béarn, Gaston IV dit « le Croisé ». Ils apparaissent au moins deux fois comme témoins d'actes concernant le monastère de Sorde, et conclus en présence du Vicomte : en 1105 et vers 1128. Galin de Laguinge fait partie des barons qui entourent les vicomte. Baron signifie « homme fort ». Dans les années 1130, le neveu Guillaume-Arnould reçoit de l'abbaye de Sorde, 300 sous en monnaie de Morlaas, en présence de Talèse, veuve du Vicomte mort en Espagne.

Gaston de Béarn a fait de nombreux voyages au sud des Pyrénées, et participé à la Reconquista dans la vallée de l'Ebre avec le roi d'Aragon, Alphonse le batailleur qui est aussi roi de Navarre. Tous deux entraînent dans leurs expéditions, non seulement des chevaliers aragonais et navarrais, mais aussi de nombreux combattants venus du nord des Pyrénées : les *Francos*. Gassion vicomte de Soule, fait partie des principaux capitaines qui dirigent l'armée du roi.

Faire partie de l'entourage de Gaston de Béarn et



Etats Pyrénéens et Reconquista au XIIe siècle. Les frontières du Béarn et de la Navarre ont été fixées au XIIIe siècle. c

d'Alphonse d'Aragon, suppose pour les Laguinge des voyages : en Béarn, dans la basse vallée des gaves, et aussi de l'autre côté des Pyrénées. Ils séjournent plus ou moins longtemps dans les châteaux ou résident le roi et le vicomte¹. Ils participent aux expéditions contre les musulmans dans la vallée de l'Ebre. Pour Arnaud de Laguinge la fidélité à la cause du roi d'Aragon va jusqu'à la mort sur le champ de bataille de Fraga en 1134.

Les Laguinge ne sont pas des cas isolés. Depuis le temps du roi Sanche dit « le grand » au début du XI^e siècle, les chevaliers du nord des Pyrénées sont attirés par la péninsule ibérique. Les Vicomtes de Soule aux XII^e et XIII^e siècles s'y rendent régulièrement. Ils préfèrent prêter hommage au roi de Navarre plutôt que d'accepter l'autorité de plus en plus pesante des ducs d'Aquitaine, devenus rois d'Angleterre au milieu du XII^e siècle.

Guerre et pèlerinage : la croisade

La cartulaire de Sorde résume le destin de deux personnages dont la vie a été faite de guerres et de voyages bien loin de la Soule : Espagnol de Labourd et Arnaud de Laguinge.

« [Espagnol de Labourd]voulut se rendre au siège de Sarragosse. Et comme il n'avait pas ce qui lui était nécessaire, il vendit à l'abbé Guillaume Martell la moitié de l'église et de la dîme de Saint-Félix de Garris pour 150 sous en monnaie de Morlaas. [...]

Peu après cet accord, vint Arnaud de Laguinge son beau-frère qui voulant aller à Jérusalem, mit en gage son autre moitié de l'église et de la dîme de Saint-Félix de Garris pour la même somme en sous en monnaie de Morlaas.

Arnaud de Laguinge revint de Jérusalem. Guillaume Martell lui donna des revenus de cette église, un verger pour 200 sous morlans. Peu de temps après Arnaud de Laguinge vint à nouveau vers l'abbé Guillaume Martell disant qu'il achèterait la totalité de l'église et de la dîme pour 400 sous en monnaie de Morlaas, ce qui fut fait. Les témoins furent ...

De plus comme Arnaud de Laguinge allait au siège de Fraga, il reçut à nouveau de l'abbé Guillaume Martell un mulet et une mule d'un prix de 100 sous, et aussi une coupe faite d'argent pesant 5 marcs. [...] »

Arnaud de Laguinge est à Jérusalem vers 1120. Qu'y-a-t-il fait ? Le texte n'en dit rien. Mais on peut sans risque d'erreur, affirmer qu'il est allé en pèlerinage. Les chrétiens d'occident ont à cette époque une grande vénération pour la Terre Sainte, le pays où le Christ a vécu, est mort, et est ressuscité. On croit que c'est là qu'il doit revenir à la fin des temps. La basilique du Saint-Sépulcre est le Lieu Saint par excellence. Il serait étonnant qu'Arnaud de Laguinge soit allé en Palestine sans se rendre à la prestigieuse église.

Comme il est d'abord chevalier, il est très probable qu'il a pris part aux nombreux combats qui opposaient chrétiens et musulmans. Nous avons un indice dans l'amélioration de sa situation financière. De retour de son voyage, il est en mesure de racheter la dîme et l'église de Garris. Il a peut être ramené quelques objets précieux ou des monnaies d'or ou

¹ Alphonse a acquis un certain pouvoir sur la Soule comme le montre son voyage de 1120 qui le fait passer par le nouveau château de Mauléon. Un acte signé par lui évoque « le nouveau château que nous avons fait à la tête de la Soule ».

d'argent, fruit d'une razzia aux dépens des musulmans ou don d'un puissant baron en remerciement de ses services.

Après Jérusalem, il suit l'exemple de son beau-frère en participant aux expéditions contre les musulmans de la vallée de l'Ebre. Le texte précise qu'il trouve la mort à la bataille de Fraga qui a lieu en 1134. C'est la plus grave défaite chrétienne en Espagne au XIIe siècle. Le roi Alphonse qui assiégeait la ville se trouve confronté à une importante armée de secours musulmane venue d'Afrique du nord. Il existe un récit de la bataille dans *l'Histoire de la Normandie* d'Orderic Vital. Le nom d'Arnaud de Laguinge n'y est pas mentionné, mais le texte précise que dans ce combat le roi d'Aragon « perdit presque tous les siens ». La mention du cartulaire de Sorde est donc confirmée.

La guerre est l'activité principale de la classe chevaleresque de l'occident chrétien dont les Laguinge font partie. Elle est pour eux source d'honneur et de revenus. L'Espagne et la Palestine ont de quoi attirer ces guerriers en mal d'aventure et de reconnaissance. C'est l'occasion de réaliser des exploits qui assurent la notoriété et la puissance du lignage. Le voyage à Jérusalem a certainement beaucoup contribué au prestige d'Arnaud de Laguinge. Rares étaient les chevaliers basques et Gascons à pouvoir se vanter d'un telle expédition.



Des chevaliers du XIIe siècle. Combat de Roland et de Ferragut, chapiteau du palais des rois de Navarre (Estella), XIIe siècle.

La finalité de ces expéditions n'est pas que guerrière. La Croisade et la Reconquista ont une dimension spirituelle. Ces chevaliers sont convaincus que leur cause est celle de Dieu. L'Église assure, à ceux qui partent le pardon des péchés et la protection de leurs biens. La croisade est un pèlerinage armé : en Terre Sainte, les chevaliers combattent et prient devant le tombeau du Christ. C'était certainement l'esprit dans lequel Arnaud de Laguinge se rend à Jérusalem.

Les relations avec les monastères, argent, violence, pénitence.

La croisade et la Reconquista sont les résultats d'une sorte d'accord entre les chevaliers et le clergé. Le métier des armes reçoit une justification, et il est même valorisé. En échange l'Église dispose de la force armée pour défendre la chrétienté. Cet accord a une dimension spirituelle, mais aussi des aspects très matériels. Arnaud de Laguinge reçoit de l'abbé de Sorde 150 sous morlans pour son voyage à Jérusalem et il met en gage une moitié de la dîme et de l'église de Garris. Lorsqu'il revient, il rachète la totalité de cette église et de cette dîme. L'abbaye fait office de banquier et participe au financement de l'expédition.

Mais il arrive que l'accord soit difficile à trouver. Les monastères et les évêques se plaignent souvent des violences des chevaliers. C'est qu'ils ont à souffrir des attaques contre leurs terres. Ils doivent soutenir de longs procès, négocier durement des

transactions, parfois même, engager des champions qui défendent leurs intérêts les armes à la main, au cours de duels judiciaires. Le pèlerin de Jérusalem semble avoir été pour l'abbaye de Sorde, un partenaire fiable. Il en va différemment de son beau frère.

A la mort d'Arnaud, son beau-frère Guillaume Arnaud se souleva, créant une grande discorde pour cette église et cette dîme jusqu'à ce qu'il reçoive de l'abbé Guillaume Martell 300 sous en monnaie de Morlaas.

Aujourd'hui on parlerait de chantage ou de racket ! Peut être ce Guillaume Arnaud est le même que Arnaud « de Guinia » évoqué dans le pseudo guide du pèlerin dans les années 1160. Un peu plus tard vers 1170, le fils du pèlerin de Jérusalem qui s'appelle lui aussi Arnaud de Laguinge et que le texte dit « inspiré par le diable » conteste les droits de l'abbaye sur la dîme du lieu d'Agoès près d'Orthez et s'en empare pendant 3 ans. Les Laguinge sont des personnages décidément bien encombrants, violents, irrespectueux des biens et des droits du monastère. C'est ainsi du moins que les moines les présentent. Ils sont les seuls à maîtriser l'écrit, et nous ne connaissons que leur version des faits. Pour obtenir la tranquillité, l'abbé de Sorde doit à plusieurs reprises payer : 300 sous, puis 250 sous. L'auteur du pseudo-guide du pèlerin de Compostelle pour sa part demande l'excommunication d'Arnaud de Guinia.

Les cartulaires donnent une image très paradoxale de cette famille de chevaliers. Dans certaines situations ils apparaissent procéduriers et violents. Mais dans d'autres, ce sont des fils soumis de l'Église. Déjà dans les années 1120, Espagnol de Labourd avait demandé à finir ses jours comme moine. Dans la transaction conclue dans les années 1150-1160, Guillaume-Arnaud de Sault reçoit 250 sous pour renoncer à ses prétentions sur la dîme et l'église de Garris. Mais il obtient aussi de pouvoir participer à la communauté monastique « comme chaque moine ». Il veut faire partie d'une communauté qu'il menaçait et attaquait dans ses biens! Serait-ce une forme de repentir ? Il faut penser plutôt à une demande de protection matérielle et plus encore spirituelle. Le chevalier pense probablement ses vieux jours, à sa mort, et au jugement de Dieu qui suivra.

La vie monastique est considérée au XIIe siècle, comme le modèle même d'une vie chrétienne exemplaire, et les moines comme des intermédiaires privilégiés entre les laïcs et Dieu. Vivre comme un moine c'est s'assurer après sa mort un Jugement favorable et le pardon des pêchés, forcément nombreux au terme d'une vie guerrière.

Le texte qui évoque le mieux les aspirations au pardon des pêchés et au Salut des Laguinge est la donation de St Jean de Larrau de 1174, conservé dans le cartulaire de l'abbaye de Sauvelade :

Parce que nous ne pouvons rien faire après la mort qui touche notre salut, Moi Arnaud de Laguinge et moi Maria Bertran son épouse, et moi Guillaume Arnaud Raymond leur fils, pour le salut de notre âme et celui de nos parents, nous donnons et concédons au Seigneur Dieu à Sainte Marie de Sauvelade et aux frères qui y servent Dieu, un lieu appelé Saint Jean de Larrau avec toutes ses dépendances. [...]

Le texte associe dans la donation Guillaume de Laguinge, mais aussi sa femme et un de ses enfants. Leur démarche pieuse doit leur assurer à tous le salut, mais également à tous

les membres de la famille, vivants ou décédés. Pensent-ils aux procédures et aux violences commises contre le monastère de Sorde ? Pensent-ils aux voyageurs et aux pèlerins détroussés sur le port de Cize ? Nous ne le saurons jamais.

Cette donation pourrait être une belle conclusion à toutes les aventures de la famille Laguinge au XIIe siècle. En réalité son histoire continue, mais la documentation la concernant se fait plus rare, comme si après une période de puissance, elle retournait à une relative obscurité. La vente définitive de la seigneurie de Laguinge, par l'héritière Marie Bertrand, épouse de Garcie-Arnaud, seigneur de Navailles, à Édouard, fils du roi d'Angleterre pour 22000 sols Morlans en mars 1263 marque probablement un déclin.

On se sait pas vraiment ce que deviennent les Laguinge par la suite. À la fin du siècle suivant, le nom apparaît dans le censier gothique de 1377. Parmi les maisons du village de Laguinge, figure le domecq, c'est à dire une maison noble et importante. Elle est soumise à une curieuse obligation : elle doit porter au château de Mauléon une partie des produits de la chasse des habitants de Licq, Atherey, Etchebar. On est loin du temps où les Laguinge égalaient par leurs exploits, les grands seigneurs d'occident en voyageant à Jérusalem, en combattant en Espagne, en traitant d'égal à égal avec un puissant monastère, et en faisant de généreuses donations.

Robert Elissondo 2015

Sources, bibliographie

Le cartulaire de Sorde a été publié par Paul Raymond en 1873. Il est disponible sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k91443f>

Le cartulaire de Sauvelade a été partiellement recopié par A. d'Oyhenart au XVIIIe siècle. Ces textes font partie de la collection de manuscrits Duchesne à la bibliothèque nationale de France vol. 114 fol. 36 à 44. Lien Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9001127m/f48.zoom.r=Duchesne%20114.langFR>

Pour mieux comprendre le contexte de l'histoire politique, sociale et culturelle des états pyrénéens au XIIe siècle, un ouvrage devenu un classique : *Quand l'Islam était aux portes des Pyrénées*, de Pierre Tucoo-Chala, éditions J&D Biarritz 1994.

Une étude très proche de la nôtre : « Arnaud de Laguinge » de Francis Chevalier dans *Leheneko Garruze* n° 4